

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012**

### Bruno MANTOVANI, directeur

Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris 209, avenue Jean-Jaurès 75019 Paris

01 40 40 45 45 www.conservatoiredeparis.fr

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

# 1. **SYNT**HÈSE

Fiche signalétique du Conservatoire 2011/2012	12
Note de synthèse	14

### 2. ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET DE RECHERCHE

Direction des études musicales et de la recherche	31
Département des disciplines instrumentales	
classiques et contemporaines	56
Département des disciplines vocales	67
Département écriture, composition et direction	
d'orchestre	70
Département musicologie et analyse	79
Département de musique ancienne	87
Département de pédagogie, formation	
à l'enseignement	96
Département des métiers du son	102
Département jazz et musiques improvisées	107
Direction des études charégraphiques	111

# 3. ACTIVITÉS DES SERVICES

Services ressources	13
Service audiovisuel	136
Centre de recherche et d'édition, archives	14
Médiathèque Hector-Berlioz	154
Services administratifs et techniques	16
Service des affaires générales et financières	166
Service des affaires scolaires	210
Service de l'apprentissage de la scène	
et des relations internationales	21.
Service du bâtiment et de la sécurité	238
Service de la communication	24
Service de l'informatique	252
Service intérieur	254
Service du mécénat	25
Service des ressources humaines	260

### 4. ANNEXES/TABLEAUX

Médiathèque Hector Berlioz	275
Direction des études musicales	
et de la recherche	285
Département des disciplines instrumentales	
classiques et contemporaines	315

N M









SYNTHÈSE
FICHE SIGNALÉTIQUE DU
CONSERVATOIRE 2011/2012 12
NOTE DE SYNTHÈSE 14

# **EXERCICE** 2012 ANNÉE SCOLAIRE 2011/2012

### **BÂTI**MENT LIVRĖ EN 1990

Surface totale du bâtiment: 35000 m<sup>2</sup> 8000 m<sup>2</sup> de cours et de répétition, 2000 m<sup>2</sup> dédiés à l'apprentissage de la scène, 2000 m<sup>2</sup> de locaux administratifs, 1000 m<sup>2</sup> pour les ressources médiathèque et audiovisuel, 14000 m<sup>2</sup> de couloirs, dégagements et stockages, 8000 m<sup>2</sup> de locaux divers.

#### **SALLES**

78 salles de classe (dont 5 grands studios de danse), 70 studios de travail, 4 salles d'examens et de concours, 7 plateaux d'orchestre, 3 salles publiques: 180 places, 250 places, de 375 à 420 places.

#### **INST**RUMENTS

2 orgues de concerts (Rieger et Dupont), 232 pianos, 30 clavecins, 4 pianofortes et 2 500 autres instruments.

Capacité d'accueil de la résidence pour mineurs: 40 lits

#### **ÉTUDIANTS**

1160 inscrits dans 1 354 cursus, dont 959 français et 201 étrangers (17,33 %) Candidats: 1 790 aux concours d'entrée, dont 1 397 français et 326 étrangers (18,92 %) Âge des étudiants: de 14 à 55 ans (âge moyen: 23,39 ans) Aides: attribution de 188 bourses sociales et 228 aides privées

#### **PERS**ONNELS

Enseignants et péri-scolaires permanents:
407 personnes physiques
259.61 ETPT (258.09 sur budget de l'établissement,
2.17 sur budget du ministère)

### **CUR**SUS

Diplômes délivrés en 2012:

LMD en 1er cycle: 122 DNSPM/D, 30 diplômes,
11 prix et 74 certificats;

LMD en 2e cycle: 142 diplômes, 13 prix et 13 attestations;

LMD en 3e cycle: 5 diplômes d'artiste interprète.

LMD en Cycle de formation supérieure (en voie d'extinction): 4 diplômes de formation supérieure (DFS).

363 manifestations publiques dont 162 hors les murs.

#### **COMPTE FINANCIER 2012**

en dépenses: 2.2 millions d'euros.

151 cursus structurés en 7 cycles.

Section financement:
en dépenses: 27,3 millions d'euros
(24,9 millions d'euros hors DAM)
en recettes: 28,6 millions d'euros dont 24,8 millions
d'euros de subvention versée par le ministère et 1,8
million de recettes propres (hors ressources affectées
et produits exceptionnels)
Section investissement:

#### 1. LE CONSERVATOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

Le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris fait partie des opérateurs culturels nationaux sous tutelle du ministère de la culture qui en compte près de 80 et représente l'un des plus importants établissements d'enseignement supérieur du ministère de la culture et de la communication qui en compte 36 au total parmi lesquels on peut citer l'École nationale supérieure des beaux-arts, l'École nationale supérieure des arts décoratifs, l'École nationale supérieure de création industrielle, le Conservatoire national supérieur d'art dramatique, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon, la FEMIS, les écoles d'architecture, l'École du Louvre ou encore l'Institut national du patrimoine. En 2012, pour l'accomplissement de ses missions, le Conservatoire a disposé (données décision modificative n° 2 au budget prévisionnel 2012):

#### D'UN BUDGET TOTAL DE 32,1 MILLIONS D'EUROS

Comprenant d'une part 28,3 millions d'euros de dépenses de fonctionnement, essentiellement des dépenses de personnel (18,2 millions d'euros) et 3,8 millions d'euros de dépenses d'investissement. Pour financer ses dépenses, la subvention de fonctionnement de l'État demeure la principale ressource de l'établissement. Elle s'élève en 2012 à 24,8 millions d'euros. Par ailleurs, le Conservatoire dégage des ressources propres à hauteur de 2,3 millions d'euros. Elles proviennent principalement des droits d'inscription, des recettes de mécénat et des locations d'espaces. En raison de l'activité pédagogique de l'établissement qui entraîne un fort taux d'occupation des espaces, l'accroissement des recettes de locations s'avère difficile.

S'agissant de l'investissement, la subvention de l'État s'élève à 188 000 euros ce qui représente un montant très limité dans les dépenses qui ont été dédiés aux travaux et autres investissements, ce qui rend indispensables les prélèvements sur le fonds de roulement de l'établissement. Il convient de préciser qu'à la fin de l'exercice 2012, 503 753 euros ont été « dégelés » et affectés aux dépenses d'investissement.

# D'UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DE 406 PERSONNES ET D'UNE ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DE 160 PERSONNES

dont près de 100 affectées par le ministère de la culture et de la communication, ce qui représente un total de 416 équivalents temps plein travaillé.

S'agissant des élèves, le Conservatoire a accueilli 1723 élèves au concours d'entrée dont 1397 Français et 326 Etrangers et ce sont finalement 1160 élèves qui ont été inscrits en 2012 dont 959 Français et 201 Etrangers qui représentent près de 17% du total.

Concernant les diplômés, au total, ce sont **436 titres de fins d'études** qui auront été décernés dans les trois cycles confondus. Parmi eux, ont été attribués 345 diplômes dans les disciplines classiques et contemporaines, 32 en écriture, composition et direction d'orchestre et 59 pour les danseurs interprètes.»

Activité essentielle pour les élèves du Conservatoire, l'apprentissage de la scène a donné lieu, une fois encore, à une production de spectacles très importante qui contribue au rayonnement de l'établissement et de son excellence auprès du public qui assiste aux manifestations. Ainsi pour la saison 2011/2012, ce sont 363 manifestations publiques qui ont été organisées contre 301 en 2011.

162 de ces représentations l'ont été à l'extérieur grâce à plusieurs partenariats avec diverses institutions françaises et étrangères.

Le développement des tournées du Junior ballet classique et contemporain a participé de cette même volonté de permettre aux élèves de faire l'apprentissage de la scène et de faire connaître l'activé pédagogique en matière de danse.

La production audiovisuelle a été encore très importante en 2011/2012 puisque ont été enregistrés notamment 35 concerts au Conservatoire, à la Cité de la musique, à la Salle Pleyel ou encore à Notre-Dame de Paris. Parmi les manifestations filmées, on peut relever en particulier les spectacles du Junior ballet classique et contemporain ou encore le spectacle des Innovatoires «Grands défilés », et celui de la classe de Jérôme Pernoo «Un parcours sans Faust».

Au cours de l'année 2012 et dans la suite des chantiers lancés dès la fin de l'année 2010 et poursuivis en 2011, plusieurs chantiers ont été menés concernant à la fois la pédagogie, l'engagement du Conservatoire dans des partenariats, les chantiers administratifs, l'organisation de l'établissement et les fonctions «support», en particulier celles relatives au bâtiment et à la communication.

# LA POURSUITE DES RÉFORMES PÉDAGOGIQUES

Les réformes pédagogiques très largement engagées en 2011 ont été poursuivies en 2012: L'élaboration d'un nouveau cursus de musique à l'image a été réalisée et validée par le conseil pédagogique et le conseil d'administration en vue de son ouverture en 2013. Le concours d'entrée dans ce nouveau cursus a eu lieu

en octobre 2012 pour une scolarité qui devait débuter en janvier 2013. Le cursus de musicologie a été réorganisé. Il s'agissait en particulier de réactiver certaines disciplines du cursus, en l'occurrence les classes d'histoire de la musique, de culture musicale, d'analyse et d'esthétique musicale. Le premier concours d'entrée dans le nouveau cursus réorganisé en un seul cycle a été réalisé en mai 2012 pour une entrée en scolarité en septembre 2012. Par ailleurs, afin de permettre au plus grand nombre d'élèves d'accéder dans le cadre de leur cursus au Conservatoire à une formation diplômante au diplôme d'État, une formation au diplôme d'État articulée avec le cursus du Conservatoire a été mise en place en 2012. Enfin, afin d'assurer un accès élargi des élèves à la formation diplômante au certificat d'aptitude à l'enseignement, un développement de cette formation a été prévu et s'est traduit par l'élaboration de nouvelles modalités d'accès et l'élargissement à de nouveaux champs disciplinaires.

# L' ENGAGEMENT OPÉRATIONNEL DU CONSERVATOIRE DANS LES ACTIONS DE LA FONDATION PARIS, SCIENCES ET LETTRES (PSL\*)

Le Conservatoire s'est engagé dès la fin de l'année 2010 dans le projet des initiatives d'excellence (IDEX), projets nationaux destinés à faire émerger des pôles d'excellence d'enseignement supérieur et de recherche scientifique. Ces IDEX, financées par le grand emprunt, ont vocation à représenter l'excellence au niveau international. Le Conservatoire a été sollicité à la fin de l'année 2010 pour s'associer à un projet d'initiative d'excellence (IDEX) dénommé «PSL\* » et regroupant un ensemble d'institutions prestigieuses comme le Collège de France, le Centre national de la recherche scientifique, l'École normale supérieure, l'Observatoire de Paris, l'Institut

Curie. l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris. l'université de Paris-Dauphine, l'Institut Louis Bachelier, la Fondation Gilles de Gennes pour la recherche ainsi que trois autres établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de la culture et de la communication : l'École nationale supérieure des arts décoratifs. l'École nationale supérieure des beaux-arts et le Conservatoire national supérieur d'art dramatique. Il s'agissait de constituer un ensemble disposant de la masse critique requise dans toutes les disciplines académiques, de la recherche médicale et clinique aux sciences de la gestion et du management et aux disciplines artistiques pour devenir une université de recherche d'envergure internationale. Après avoir été présélectionné au printemps 2011 avec six autres projets d'IDEX, l'IDEX PSL\* a été sélectionné à l'été 2011. Cette démarche s'est traduite pour le Conservatoire par sa participation au sein de la Fondation à un projet dénommé «SACRE» associant l'École normale supérieure et les trois établissements publics d'enseignement supérieur du ministère de la culture. En 2012, les synergies entre les cinq établissements réunis dans SACRE se sont concrétisées par l'organisation de manifestations communes et par la mise en place d'un programme doctoral commun. En revanche, afin de se concentrer sur les actions à mener au sein de PSL, le Conservatoire s'est retiré du PRES Sorbonne Universités.

### LA POURSUITE DES CHANTIERS ADMINISTRATIFS

# Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière du Conservatoire

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière de l'établissement a été élaboré et examiné lors du conseil d'administration du 4 décembre 2012.

# Le contrat de performance entre le Conservatoire et le ministère de la culture et de la communication.

Le travail de rédaction du nouveau projet de contrat de performance 2012/2014 a été mené en 2011 et a abouti en 2012. Il a fait l'objet d'une présentation et d'une approbation au conseil d'administration du 4 décembre 2012.

# L'engagement du chantier visant à doter l'établissement d'un document unique

Le Conservatoire ne dispose pas d'un document unique d'évaluation des risques professionnels. Il s'agit d'un document obligatoire dont chaque établissement doit être doté et en l'absence duquel la responsabilité du directeur de l'établissement peut être mise en œuvre à l'occasion d'un accident. La direction du Conservatoire a souhaité ouvrir en 2012 ce lourd chantier qui suppose d'identifier l'ensemble des risques professionnels auxquels sont susceptibles d'être exposés les agents du Conservatoire. À l'issue de ce travail, il sera possible d'établir des propositions d'améliorations.

# <u>L'engagement du chantier visant à doter l'établissement d'un règlement intérieur</u>

Le Conservatoire ne dispose pas de règlement intérieur. Il est apparu nécessaire d'en prévoir un afin que les agents de l'établissement disposent d'un document de référence leur permettant de disposer d'une meilleure lisibilité des règles les concernant dans l'exercice de leurs missions au sein de l'établissement. Ce chantier a donc été engagé en liaison avec les organisations syndicales et une note explicative assortie d'un sommaire a été présentée au comité technique de l'établissement du 12 mars 2012.

#### Le lancement du chantier de l'archivage électronique

En liaison avec la mission des archives du ministère de la culture et de la communication, le Conservatoire a décidé de s'engager dans le chantier de l'archivage électronique. En 2012, il s'agissait pour le service des archives du Conservatoire de faire le constat des pratiques existantes dans les différents services.

#### Le contrôle de la Cour des comptes

La Cour des comptes avait engagé un contrôle sur les comptes et la gestion du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris ainsi que du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon et du Conservatoire national supérieur d'art dramatique en 2011. Ce contrôle qui porte sur les exercices 2001 à 2011 a donné lieu en 2012 à de très nombreux échanges d'informations avec la Haute juridiction qui donnera lieu en 2013 à un rapport final.

# LA POURSUITE DU CHANTIER DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT

Le chantier de réhabilitation du bâtiment engagé en 2011 à la suite de l'audit général du bâtiment réalisé par l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC) a été poursuivi en 2012. Dans l'attente de travaux touchant les installations techniques, plusieurs chantiers ont été réalisés au cours de l'été 2012. Ils ont concerné essentiellement la réhabilitation de plusieurs espaces du Conservatoire. C'est ainsi qu'une partie des salles de cours et des studios de travail des élèves ainsi des espaces administratifs ont été rénovés. Par ailleurs, la réfection des garde-corps extérieurs a été engagée et la partie extérieure de la salle d'orgue nettoyée. Des points de puisage ont été également installés afin

de permettre l'alimentation en eau des espaces verts qui n'avaient jamais fait l'objet d'un entretien particulier depuis l'inauguration du Conservatoire en 1990. L'OPPIC a réalisé par ailleurs des études complémentaires à celles réalisées dans le cadre de l'audit de 2011 en vue de futurs travaux dont il s'est vu confier la responsabilité. Toutes ces actions de réhabilitation se sont avérées plus que jamais opportunes ainsi que l'a confirmé la commission de sécurité de la préfecture de police de Paris lors de son passage en octobre 2012. S'agissant en particulier des travaux liés à la sécurité, la préfecture de police de Paris a rappelé la nécessité impérative de les conduire afin de permettre à l'établissement de poursuivre son activité.

# LA MISE EN PLACE DES NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION

En 2011, la création du service de communication a été accompagnée du lancement de plusieurs chantiers dont l'objectif était de doter le Conservatoire d'outils de communication nouveaux et d'assurer ainsi une meilleure visibilité de l'institution. Un nouveau logo plus lisible a été créé. Il s'est accompagné de la création d'une charte graphique. L'année 2012 a permis d'achever la réalisation d'un nouveau site internet. Enfin un travail a été engagé sur la mise en place d'une signalétique extérieure qui fait défaut à l'établissement et qui le rend peu lisible pour le public. En 2011 comme en 2012, le Conservatoire a poursuivi la réalisation des chantiers qu'il avait identifiés en 2010. Ce sera encore le cas en 2013 tant certains chantiers, comme ceux touchant notamment à la réhabilitation et la mise en sécurité du bâtiment, appellent une réalisation pluriannuelle. Ce sera aussi le cas en matière pédagogique où les réformes par ailleurs déjà actées devront être mises en œuvre.